



Pannes à répétition sur véhicule neuf

Par **kenji2dc**, le **13/06/2008 à 21:34**

Bonjour,
J'ai acheté un véhicule neuf il y a maintenant 4 mois et les problèmes sont apparus avant même la livraison.
Ça a commencé par une panne des retroviseurs électriques (réparé en 2 interventions, des détails de finition (bouche de ventilation montée de travers, commande au volant non symétrique)...
Puis d'autres problèmes sont apparus : des bruits de craquement entendu dans l'habitacle, qui après trois interventions je me suis fait envoyer vers une autre concession où là, ils ont constaté qu'il s'agissait du renfort de pavillon de toit qui était mal soudé. Il s'agit quand même d'un élément de sécurité majeur.
Il y a de désagréable secousse au ralenti, problème apparemment connu mais sans solution.
Et à présent, un bruit de frottement important au réembrayage nécessite au minimum la dépose de la boîte de vitesses.
Je passe les détails des dégradations faites sur le véhicule à chaque réparation, qui ont été plus ou moins réglées; et également leurs mauvaises foi et leur totale manque d'intérêt pour le véhicule du client (mon véhicule a été reconnu, et suivi à 180km/h sur la nationale 20 par un ami, alors conduit par un mécanicien de la concession).
En conclusion, j'ai un véhicule qui a été monté à la va-vite, un problème de secousse non résoluble, un élément de sécurité dont je n'ai aucune idée de la qualité de la réparation, et bientôt une dépose de boîte voire de moteur.
Suis-je obligé d'attendre problème après problème? Existe-il un moyen de leur faire avouer un réel problème de production sur ce véhicule et annuler la vente, ou remplacer le véhicule? Quelles sont les solutions qui s'offrent à moi?
Merci pour vos réponses.
Un automobiliste désespéré